



Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele

Institut de la Langue Régionale Flamande

Elections Régionales 2010

Motion pour la Langue Régionale Flamande

Courriel initial envoyé aux candidats

Le 23 février 2010

Bonjour,

Nous sommes à quelques semaines du scrutin des Elections Régionales et l'Institut de la Langue Régionale Flamande – Akademie voor Nuuze Vlaemsche Taele (ANVT-ILRF) que je préside souhaite connaître la position de la liste que vous emmenez quant à la sauvegarde et la promotion de la Langue Régionale Flamande reconnue Langue en danger par l'UNESCO dans son Atlas des langues d'avril 2009.

Suite à l'ajout de l'article 75-1 dans la Constitution de la France en juillet 2008, l'espoir d'un cadre législatif pour nos langues était né. Force est de constater qu'un an et demi plus tard, le gouvernement n'a rien entrepris en ce sens.

Ces langues faisant partie du patrimoine immatériel de nos régions, nous vous adressons une motion pour le flamand sous le lien ci après : http://www.anvt.org/component/option.com_docman/task.doc_view/gid.87/Itemid.5/

Cette motion, soutenue par les principales associations de promotion de l'enseignement de langues régionales de France réunies sous la bannière de la FLAREP, reprend les principales attentes de notre Institut quant à la promotion de notre langue régionale dans la vie publique, culturelle et économique ainsi que dans l'enseignement scolaire et universitaire.

Nous souhaitons connaître votre engagement sur ce sujet dans le cadre de votre fonction électorale au sein du Conseil Régional Nord Pas de Calais pour la prochaine mandature ainsi que la nature du soutien que vous pourrez apporter à notre Institut, et par là même, à notre langue régionale.

Si vous souhaitez que nous échangions plus avant sur ce dossier, je suis joignable par internet à l'adresse ci-dessus ou par téléphone au 0664022193 aux fins d'un rendez vous.

Par avance, au nom de l'ANVT-ILRF, je vous remercie de votre réponse qui sera publiée sur notre site www.anvt.org

Jean Paul Couché

Président de l'ANVT-ILRF

Réponses des candidats

Majorité Présidentielle – Valérie Létard :

23/02 : Nous avons bien reçu votre message, nous transmettons et nous vous assurons une réponse rapide. Bien à vous, L'équipe de campagne.

Europe Ecologie – Paulo-Serge Lopez

23/02 : Bonjour Mr Couché, j'ai bien pris note de votre demande que j'ai transmise aux instances d'Europe Ecologie Nord-Pas-de-Calais et ce afin qu'une réponse appropriée vous soit parvenue.

Si vous voulez en discuter et rencontrer Mr Jean-François Caron, ce sera possible ce mercredi soir à 19h car nous organisons à la salle des Glacis avenue des maréchaux de France à Dunkerque, un banquet durable au cours duquel vous pourrez intervenir si vous le désirez. Cordialement.

Relance des candidats

Le 07 mars 2010

Bonjour,

Nous nous permettons de revenir vers vous au sujet de notre message du 23 février auquel nous n'avons pas eu de réponse quant à votre positionnement par rapport à l'action que vous pourrez mener en faveur de la **langue régionale flamande** dans le cadre de votre nouveau mandat.

De nombreuses régions de France se sont mobilisées par le passé pour leurs langues régionales et continuent à le faire de manière volontariste, c'est pourquoi notre Institut et les 15 associations qui le soutiennent sont réellement en attente d'une prise

de conscience et d'un sursaut dans notre région et souhaitent vivement que vous puissiez vous déterminer sur ce sujet et œuvrer avec l'Institut de la Langue Régionale Flamande sur les sujets repris dans la motion qui vous a été transmise.

Nous restons dans l'attente de vos propositions sur ce thème et vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Jean Paul Couché

Président de l'ANVT-ILRF

Réponses des candidats

Majorité Présidentielle – Jean Pierre Bataille :

08/03 : Je me permets de vous rappeler le fond de ma pensée, pensée que vous connaissez bien par ailleurs.

1) C'est la majorité parlementaire actuelle qui a fait inscrire dans la constitution la reconnaissance officielle des langues régionales.

2) C'est le gouvernement actuel qui a autorisé et mis les moyens nécessaires à l'expérimentation de l'enseignement du flamand dans quelques écoles de l'arrondissement de Dunkerque, expérimentation menée avec succès grâce au concours de l'ILRF.

3) C'est l'Etat qui va financer au moins à 80% les assistants que vous allez recruter par le biais des contrats aidés

4) La Région subventionne, faiblement, votre association par le biais de sa politique culturelle

5) Des collectivités locales, dont la mienne, mettent gracieusement à votre disposition des locaux, favorisant ainsi votre activité pour la promotion historique, culturelle, patrimoniale mais aussi économique de la langue flamande.

Sachez Monsieur le Président, que si demain Valérie Létard est amenée, par les électeurs, à présider aux destinées de la Région Nord-Pas de Calais, aucune des langues régionales ne sera oubliée. J'en prends l'engagement solennel en vertu du partenariat existant déjà entre nous. Très cordialement

Liste Socialiste, Citoyenne et Radicale – Frédéric Chéreau

09/03 : Nous avons bien reçu votre demande du 23 février. Une réponse est en préparation, qui vous parviendra très prochainement. Bien cordialement, Frédéric Chéreau - Responsable du local de campagne.

Europe Ecologie – Jean Francois Caron

11/03 : Monsieur, C'est avec beaucoup d'attention que nous avons pris connaissance du courrier de l'association « Akademie voor Nuuze Vlaemsche Tael - Institut de la Langue Régionale Flamande » que vous présidez.

Dans la continuité de la réflexion commencée depuis la création du mouvement écologiste (les Verts ont une commission régionalisme depuis de nombreuses années : <http://regions-federalisme.lesverts.fr>). Europe Ecologie Nord-Pas de Calais réaffirme son soutien à toutes les langues régionales dont le flamand. Le site Europe Ecologie Nord Pas de Calais est d'ailleurs traduit en flamand et le comité local en Flandres a développé un argumentaire relativement détaillé : <http://flandre.europeecologie.net/2010/03/06/et-la-langue-flamande/>

Extraits du site :

Notre comité local a été contacté par différentes personnes assurant la promotion de la **langue flamande**. Le banquet durable et festif du lundi 1er mars a d'ailleurs été l'occasion de se rencontrer physiquement. C'est suite à cette discussion que notre logo a été modifié pour intégrer la traduction en flamand de « Flandre – Audomarois » (Vlaenderen – Sint Omaers streeke).

L'ANVT a soumis à Europe Ecologie, comme à l'ensemble des listes un questionnaire et une demande de positionnement. La réponse devrait intervenir en tout début de semaine prochaine.

Plutôt que des éléments de réponse anticipés, ce sont ici quelques constats & autres pistes de réflexion qui vont être énoncées et partagées. Cela nous permettra de constater à quel point **promoteurs, défenseurs et amoureux du flamand et militants d'Europe Ecologie** sont proches.

En Nord-Pas-de-Calais, Europe Ecologie est soutenu par le Mouvement des Ecologistes Indépendants et par le Rassemblement Citoyen. Mais pour en revenir au RPS, nous avons de manière très explicite (jusque dans notre bannière), le **souci de la défense des cultures régionales**. Le fait que la langue flamande ne connaisse pas de frontière révèle un autre point commun. Locuteurs flamands comme écologistes, c'est dans l'**Europe** que nous sommes appelés à nous épanouir.

Un troisième point de convergence réside dans notre volet nécessairement altruiste. Europe Ecologie a le **souci de l'autre**. C'est un mouvement accueillant, hospitalier, fier et fort de ses diversités. Il existe un concept qui reprend ces différentes idées, c'est celui du **fédéralisme**. Il s'agit de permettre à tous l'expression de sa pensée, de sa parole, de sa langue. **Promouvoir la langue et la culture flamande apparaît dès lors comme une évidence**.

A propos d'hospitalité, cela peut paraître anachronique, mais au temps de la construction de l'école laïque publique et obligatoire, la langue française pouvait être considérée comme l'outil de l'oppression. On rapporte dans « feu les IUFM » que des panneaux indiquant « il est interdit de parler flamand et de cracher par terre » étaient affichés dans les écoles primaires. On comprend mieux, avec cet exemple, le sentiment d'oppression qui a pu exister.

C'est essentiellement sur la langue française que s'est construit la culture de notre pays et que s'est forgée l'idée de la **nation**. A une époque de débat biaisé sur l'identité nationale, il n'a sans doute jamais été aussi urgent de s'interroger sur les **cultures régionales** que l'on désigne parfois, avec un peu de condescendance, par le terme « cultures minoritaires ». Il ne s'agit pas ici de refaire l'histoire ni de débattre de la différence entre langues véhiculaires (que l'on utilise pour se faire comprendre) et des langues vernaculaires (que l'on parle avec ses proches). Des linguistes, des historiens, le font mieux que des politiques. Mais tout de même, il faut bien reconnaître que le monolinguisme d'état n'est pas sans rappeler la rigidité d'une France archaïque et ultra-centralisée. Fruits de la **décentralisation**, les Conseils Régionaux doivent avoir aussi pour objectifs de



permettre aux cultures régionales de s'exprimer et de s'épanouir. A nouveau, le respect de la **pluralité des cultures** correspond tout à fait à la démarche d'Europe Ecologie.

Ce que l'on dit ici pour la culture flamande s'appliquerait bien entendu également à la culture picarde... et pour aller plus loin encore, à la culture arabe ou polonaise qui marquent également notre région.

D'un point de vue politique, cela passe aussi par un **programme** qui défend une culture, une certaine idée de la ruralité, du folklore, des traditions, de la famille, et de la convivialité.

Front de Gauche – Alain Bocquet

11/03 : Monsieur le Président, j'ai bien reçu votre mail du 9 mars et vous fais part en retour de l'accord de notre liste Front de Gauche «L'Humain d'abord ! », avec l'objectif de soutenir des dispositions contribuant à « la sauvegarde et à la promotion » de la langue régionale flamande.

J'ai d'ailleurs été conduit comme parlementaire ainsi que vous le savez, à interroger à plusieurs reprises le gouvernement sur l'enjeu que constituent les langues régionales, dont vous soulignez à juste titre l'apport culturel et identitaire.

Cette mobilisation nécessaire s'inscrit tout naturellement au cœur de l'engagement de notre liste dans le cadre du scrutin régional, et figurera dans les actions que nous proposerons, en concertation, de mettre en œuvre.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.
